

 RÉSEAU HAIES France	Compte rendu du Conseil d'administration de Réseau Haies France du 30 janvier 2025	Etat : validé lors du CA du 27 février 2025
administrateurs présents - administrateurs excusés		
REGION	TITULAIRE	SUPPLEANT
Auvergne-Rhône-Alpes	Union des forêts et des haies Auvergne Rhône Alpes Déléгатaire : Sylvie Monier	Fédération régionale des Chasseurs d'Auvergne Rhône Alpes Déléгатaire : Camille Chevallier / Marvin Brançon
Bourgogne-Franche-Comté	FNE Bourgogne-Franche-Comté Déléгатaire : Anne Lise Thevenin	Fédération départementale des chasseurs du Doubs Déléгатaire : Morgane Laithier
Bretagne	Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons Déléгатaire : Yann Gouez Déléгатaire suppléant : Guillaume Masse	Association Eau et Rivières de Bretagne Mandataire titulaire : Guy Le Hénaff Mandataire suppléant : Jean Luc Pichon Déléгатaire : Estelle Le Guern
Centre-Val de Loire	Parc naturel régional de la Brenne Mandataire : Dany Chiappero Déléгатaire : Corentin Lecouillard	SEPANT (Société d'Études, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine) Déléгатaire titulaire : Flore Del Rio Déléгатaire suppléant : Damien Avril
Corse	Office du développement agricole et rural de la Corse (ODARC) Déléгатaire : Carole Anziani	<i>siège non pourvu</i>
Grand Est	Haies Vives d'Alsace Déléгатaire : Amélie Mandel	Parc naturel régional de Lorraine Déléгатaire : Vincent Mangeot
Hauts-de-France	Atelier agriculture avensois Thierache Déléгатaire : Françoise Gion	UniLaSalle Déléгатaire : David Grandgirard
Ile-de-France	Terre et Cité Déléгатaire : Alexia Beaujeux	Agrofîle Déléгатaire : Antonin Mercier
Normandie	Pépinières Levavasseur Mandataire : Etienne Levavasseur	Fédération des Associations de Boisement de la Manche Mandataire : Pascal Lecaudey
Nouvelle-Aquitaine	Bocage Pays Branché Déléгатaire : Etienne Berger	Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine Déléгатaire : Pierre-Marie Moreau
Occitanie	Arbre et paysage d'Autan Déléгатaire : Nathalie Hewison	Arbres et Paysages du Tarn Déléгатaire : David Campo
Pays de la Loire	De la haie à la forêt Mandataire : Cyrille Barbé	Sylvagraire Déléгатaire : Samuel Legrais
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Agroforesteries Provence Alpes Méditerranée Mandataire : Pierre Sauvat Déléгатaire : Florian Carlet	AGROOF SCOP Mandataire : Fabien Liagre Déléгатaire : Daniël Ori

COLLEGE	TITULAIRE
Collège 1 Arbre hors forêt	SCIC Mayenne Bois Energie Mandataire : Emmanuel Lelièvre
	Les planteurs volontaires Déléгатaire : Thierry Luisin
	AGROECO EXPERT Mandataire : Christophe Sotteau
	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne Mandataire : Gaëtan Le Seyec
Collège 2 Agriculture	SOLAGRO Déléгатaire : Frédéric Coulon
	CUMA de CEPVIL Mandataire : Philippe Gruau
	Histoires de paysage Mandataire : Philippe Hirou
	Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor Déléгатaire : David Rolland
Collège 3 Environnement – développement rural	L'Escuro, CPIE des Pays Creusois Déléгатaire : Stéphane Vassel
Salariés présents : Catherine Moret, Baptiste Sanson, Paule Pointereau, Lauranne Pille, Benjamin Martin Soit 18 sièges représentés par titulaire ou suppléants pour 22 sièges (soit plus du 1/3 des membres conformément aux statuts pour délibérer). Réunion par webconférence Zoom de 16h30 à 18h50	

Désignation d'un responsable du temps : Yann Gouez

SUJET	A VOIR	TYPE
Fonctionnement	- Désignation « responsable du temps » durant le conseil d'administration – 2 mn	Information
	- Validation du précédent compte-rendu de CA – 3 min	Décision
Projet	- Évolutions des outils métiers et du projet de Géohaie – 45 min (un support PPT sera envoyé en amont)	Décision
Fonctionnement	- Budget prévisionnel 2025 – 20 minutes	Décision (vote balotilo si demandé)
Projets	- Modification réglementation MFR Européenne – stratégie de mobilisation – 20 mn	Décision
	- Proposition de participer au comité de suivi d'une étude de faisabilité d'un Institut Technique de l'agroforesterie, menée par Agroof – 15 mn	Point reporté au CA de février
	- Projet OFB Life'Biodiv France – 10 mn	Décision
		Information

	- Suite 1jeune1arbre – Information au CA	
Questions diverses	5 min - Concours général agricole 2025 – demande de Guy Le Hénaff	

FONCTIONNEMENT

1) Validation du compte-rendu du conseil d'administration du 12 décembre 2024

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide le compte rendu de la réunion de conseil d'administration du 12 décembre 2024 sans demande de modification.

PROJET

1) Évolutions des outils métiers et du projet de Géohaie

La présentation PPT faite par Lauranne Pille et Benjamin Martin a été envoyée en amont au CA.

Axes stratégiques proposés

- Faire évoluer les outils en version WEB

- > Budget
- > Formation des géomaticiens
- > Prestataire externe pour aide

- Evolution des règles de correction du référentiel bocage

- > outil simplifié et plus proche des besoins métiers
- > Abandon du référentiel haie de l'IGN, mais il reste l'enjeu d'avoir un référentiel bocage national

- Géohaie en interne avec transmission des données à l'extérieur

- Partage des données entre les opérateurs : définir les modalités

- > profils d'utilisateurs à envisager
- > laisser les structures paramétrer finement les droits de partage

- Faciliter les possibilités d'exports des données pour les opérateurs

- > profils d'exports à envisager
- > laisser les structures exporter leur données (compatibilités avec d'autres plateformes, comme GEOPDL, ...)

- Objectif de transmission des données vers l'extérieur (observatoire, etc)

- Trois volets juridiques à considérer pour la gestion des droits des données

- > Convention agri/tech
- > Convention tech/Réseau Haies France
- > Convention Réseau Haies France/MASA

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide les orientations stratégiques présentées :

- Faire évoluer les outils en version WEB,
- Evolution des règles de correction du référentiel bocage,
- Géohaie en interne avec transmission des données à l'extérieur,
- Faciliter les possibilités d'exports des données pour les opérateurs,
- Le travail juridique à considérer pour la gestion des droits des données.

Le conseil d'administration inscrit les moyens budgétaires nécessaires pour engager les actions en 2025 et donne mandat au bureau pour mettre en œuvre le cadre pour engager ces décisions.

Le conseil d'administration demande que ce projet poursuive sa construction avec un GT ad hoc.

FONCTIONNEMENT

1) Budget prévisionnel 2025

CHARGES	2024	2025
Achat	2 500	4 050
Fourniture de bureau et administrative	1 000	1 000
Achat d'équipement	1 500	3 050
Services extérieurs	335 503	490 500
Soustraitance et prestations de service	106 748	246 711
Maintenance	47 472	14 784
Assurance	1 781	3 000
Location de salle et bureaux	12 640	19 893
Documentation	500	1 000
Honoraires obligatoires	20 000	19 998
Honoraires exceptionnels	25 060	32 700
Frais de formation		15 054
Editions divers documents	1 500	1 500
Edition doc supplémentaires - outil communication	20 000	15 000
Frais de mission administrateurs	15 000	20 000
Frais administrateurs représentations	20 000	20 000
Frais de mission salariés	49 395	64 100
Réception	1 000	1 000
Frais postaux	500	500
Abonnements outils internet et telephone	12 508	13 860
Frais de banque	550	550
Cotisations et adhésions liées à l'activité	850	850
Charges de personnel	629 800	680 000
Impôts et taxes	18 458	20 000
Dotation aux amortissements et provisions	23 000	52 252
Reversements subventions partenaires	222 999	53 078
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 232 260	1 299 880
Contributions en nature	120 726	104 086
Bureaux Paris	32 000	48 000
Accueil séminaire Villarceaux	11 300	11 900
Honoraires Avocat	33 240	
Logiciel Microsoft	4 186	4 186
Temps bénévoles	40 000	40 000
TOTAL CHARGES	1 352 986	1 403 966

PRODUITS	2024	2025
Produits de fonctionnement	111 250	135 927
Adhésions	27 000	34 000
Aide emploi	8 000	4 000
Exonération taxes sur les salaires	27 000	23 600
Subventions amortissements	12 439	32 026
Redevances-cotisations	36 811	42 301
Fonds privés	502 540	557 400
Fonds pour le Progrès de l'Homme (FPH)	30 000	30 000
Fonds Lemarchand	10 000	20 000
Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale	30 000	170 000
Fondation Terre Solidaire	20 000	30 000
Fondation Madeleine	40 000	
Bjorg-Resp'haies	21 686	
WWF - Biomasse	28 256	
Fonds pour l'Arbre	296 180	307 400
Création Fonds pour l'arbre	26 418	
Subventions publiques	672 011	615 336
MASA	436 457	281 740
MTE	50 000	50 000
OFB	125 093	170 000
ADEME	60 461	111 589
Reversement aides CGA		2 007
TOTAL PRODUITS	1 285 802	1 308 663
Valorisation contributions en nature	120 726	104 086
FPH : mise à disposition bureaux Paris	32 000	48 000
FPH : séminaire Villarceaux	11 300	11 900
Cabinet Artémisia	33 240	
Microsoft - mécénat de compétence	4 186	4 186
Valorisation temps bénévoles	40 000	40 000
TOTAL PRODUITS	1 406 528	1 412 749
RESULTATS	8 783	

Indicateurs	2024	2025
Part frais de fonctionnement pris en charge par les projets	38%	38%
Part frais de fonctionnement affecté au projet	42%	45%
Frais de personnel couverts par les projets	77%	71%
Part reversements partenaires sur fonctionnement total	19%	4%
Part Fonds privés hors bénévolat	52%	51%
Part Fonds Publics	48%	49%

PRODUITS GENERAUX	LABEL (et PGDH)	INTER-ONVAR	VEGETAL LOCAL	ETUDE BIOMASSE	Cap'haies	ONVAR	CONCOURS GENERAL	outil plantation	Aide MASA	TOTAL
redevances-cotisations	37 000		5 301							42 301
MASA	46 048	57 978			71 860	37 609		21 845	46 400	281 740
MTE	50 000									50 000
OFB	70 000		100 000							170 000
ADEME	40 000			71 589						111 589
Fonds pour l'Arbre							47 400			47 400
reversement aide CGA - CDAF							2 007			2 007
TOTAL PRODUITS	243048	57 978	105 301	71 589	71 860	37 609	49 407	21 845	46 400	705 037

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration décide qu'un vote électronique Balotilo sera organisé pour valider :

- le budget prévisionnel 2025 et sa présentation en assemblée générale ordinaire
- donne pouvoir au président et au trésorier pour engager les projets prévus dans le budget prévisionnel et les dépenses afférentes

Représentation administrateurs 2024

En 2024, des administrateurs ont été sollicités pour l'équivalent de 42 journées de représentations. Ces journées représentent une dépense de 14 700 € (42*350 €)

A cette somme s'ajoute l'indemnité du président de 3500 €

Au total, la dépense engagée est de 18 200 € qui est inférieure à l'inscription budgétaire (20 000 €).

Il est aussi nécessaire de compléter notre compte de résultat par le temps bénévole des administrateurs. Un tableau de synthèse va vous être transmis prochainement pour déclarer votre temps passé.

Date		Effectué	Demandé	Demandé	à facturer
Nature de la Mission de représentation exceptionnelle					
Lieu					
Affectation analytique					
structure	Nom				
Histoires de paysage	Philippe Hirou	23	21	21	7 350 €
Mayenne Bois Énergie	Emmanuel Lelièvre	2	3	3	1 050 €
CUMA CEPVIL	Philippe Gruau	2	2	2	700 €
CPIE Pays Creusois	Stéphane Vassel	6	6	6	2 100 €
SARL Levavasseur	Etienne Levavasseur	1	1	1	350 €
AGROECO Expert	Christophe Sotteau	2	2	2	700 €
AAT	Françoise Gion	1	1	1	350 €
Mission Haies AURA	Sylvie Monier	3	3	3	1 050 €
EIRL de la Haie à la Forêt	Cyrille Barbé	1	1	1	350 €
FDC des Côtes d'Armor	David Rolland	2	2	2	700 €
Planteurs Volontaires	Thierry Luisin	1	0	0	- €
		44	42	42	14 700 €

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide, au vu du budget prévisionnel :

- la prise en charge à 350 €/ jour de l'ensemble des journées de représentation
- l'engagement des demandes auprès des administrateurs de la transmission des temps bénévoles passés pour l'association.

PROJET

1) Modification réglementation MFR Européenne – stratégie de mobilisation

Contexte : projet de règlement déposé par le Parlement Européen modifiant notamment la définition et la vocation des MFR, ajoutant entre autres l'agroforesterie à la destination historique de boisement et reboisement.

Conséquences / risques : si ce règlement est adopté en l'état, obligation de planter du MFR en agroforesterie pour toutes les essences dites forestières (dont la liste est soumise en annexe du règlement). Ce qui occasionne une concurrence frontale avec l'approche Végétal local et une menace importante pour la marque VL. Le Réseau Haies France a toujours défendu la complémentarité entre les deux signes de qualité (→ cf. note produite à ce sujet).

Calendrier :

- Décembre 2023 : proposition de projet de règlement MFR par la Commission européenne
- Printemps 2024 : adoption du projet de règlement et amendements par le Parlement européen
- Aujourd'hui : préparation de la version du Conseil de l'UE suite à refus de valider le projet adopté par le Parlement européen.
- Avril 2025 : finalisation prévue de la version du Conseil
- Entre avril et juin 2025 : trilogues (choix négocié entre version du Parlement et version du Conseil)
- Fin juin 2025 : volonté affichée d'adopter le règlement

Rappel des actions engagées :

- Réseau Haies France suit cette alerte depuis juin 2024.
- L'information a été transmise en amont aux correspondants locaux VL et au bureau.
- Une demande de RDV avec le bureau forêt du MASA a pu aboutir le 13 décembre 2024 (avec comme élus Sylvie Monier + Danièle Ori = représentants au comité de gestion de marque Végétal local)
- Transmission de l'alerte également au sein de la marque Végétal local et à l'OFB

Éléments récents :

Rencontre avec le bureau forêt du MASA, en charge de la construction de la position française sur le sujet au sein du Conseil de l'UE. La position défendue par la France exclut l'agroforesterie de la définition. Le MASA est confiant sur le fait que la proposition de rédaction française soit retenue dans la version finale du projet de règlement du Conseil de l'UE. L'adoption finale de cette proposition à l'issue des trilogues est très incertaine. Le MASA propose en conséquence 2 options :

- Mobilisation afin de gagner l'adhésion des décideurs finaux :
 - o Gouvernement français (afin que le sujet soit une ligne rouge = non négociable lors des trilogues) – *cabinet de la ministre, représentation permanente de la France auprès de l'UE* ;
 - o Commission européenne – *présidence* ;
 - o Parlement européen – *présidence de la commission parlementaire de l'agriculture et du développement rural, parlementaires* ;
 - o Conseil de l'UE – *présidence du Conseil, gouvernement des États membres*.
- Proposition d'amendements afin d'intégrer des critères de traçabilité propres à la vocation agroforestière des plants MFR.

Le 13-01-2025, le MASA a demandé à OFB + Réseau Haies France de transmettre pour le 20-01-2025 une note avec arguments et propositions de rédaction en faveur de l'exclusion de l'agroforesterie du projet de règlement → à destination de la Représentation permanente de la France auprès de l'UE.

Compte tenu du calendrier, pas de possibilité de faire viser cette note lors du CA du 30-01-2025, mais arguments de la note présentés et discutés avec les correspondants locaux VL le 14 janvier 2025. Puis en bureau le 16 janvier 2025.

La note est téléchargeable ici : https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/01/Note-technique_Argumentaire.pdf

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide la stratégie d'information/mobilisation suivante :

1) établir un *policy brief* à transmettre aux Députés Européens et à la Commission UE. La transmission sera faite en direct par Réseau Haies France et en s'appuyant sur l'EURAF (délégué français, ainsi que Gerry Lawson, mobilisable par Agrooof).

2) Partager l'alerte auprès :

- des réseaux professionnels de l'agroforesterie dans d'autres États membres
- Des réseaux professionnels de la restauration écologique dans d'autres états membres (notamment là où existent des démarches équivalentes à Végétal local) et le SER-E (*Society for Ecological Restoration – Europe*)
- des réseaux naturalistes européens via les têtes de réseaux françaises (par exemple, Birdlife via la LPO France)
- des structures membres du Réseau Haies France (dont acteurs de la filière graines et plants) : organisation d'un webinar ? transmission d'un communiqué ?
- information en direction des acteurs de la filière Graines et Plants (dont bénéficiaire VL)

- échange avec le Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF) = prise de RDV (dimension assez politique)

Le conseil d'administration donne pouvoir au Président pour engager les démarches validées dans cette stratégie d'information et de mobilisation.

2) Proposition de participer au comité de suivi d'une étude de faisabilité d'un Institut Technique Agroforestier, menée par Agroof

Ce sujet a été reporté au prochain CA du 27 février 2025

3) Projet OFB Life'Biodiv France

Il a été présenté la proposition d'intégrer le Projet life biodiv'France au CA du 14 novembre 2024, dans le cadre du montage du partenariat cadre Réseau Haies France-OFB.

Pour rappel :

Portage : Life porté par l'OFB avec un axe agroécologie.

Cette action co-portée : OFB - Noé - Solagro (co-bénéficiaire).

Durée : 9 ans

Sujet : Accompagner en réflexion stratégique et modélisation économique les entreprises agro-alimentaires, coopératives, industriels.... Pour intégrer la biodiversité dans leur modèle économique, afin que le déploiement des filières territoriales soient les plus vertueuses possibles.

Actions prévues : Animation d'une dynamique de réseau avec 3 collèges :

- Collèges des bénéficiaires
- Collège des acteurs techniques (co-innovation)
- Collège des financeurs

Financements : Le Life finance le pilotage pour Noé et OFB et Solagro et OFB qui sont co-bénéficiaires. Il n'y a pas de budget pour l'accompagnement d'entreprise ou de filière pour Réseau Haies France.

Proposition d'implication de Réseau Haies France :

- Limiter l'implication dans le Life à la valorisation de modèles qui seraient travaillés en dehors du Life.
- Intégrer dans le collège des entreprises les contacts de l'Afac qui souhaitent intégrer le Label Haie.
- Participation à la place de coeur du collectif aux cotés de Noé, OFB et Solagro.
- Participation aux 3 jours d'ateliers et séminaires : 2027 - 2029 - 2030 plus pour du retour d'expériences.

Position de Réseau Haies France :

- Travailler sur les exemples en cours de développement avec différents types d'entreprises.
- Rattacher l'implication au Life à la convention financière globale OFB-Afac et s'engager à condition d'avoir des moyens alloués.
- Transmettre les informations et échanger avec Réseau Haies PDL sur ce projet du fait de l'implication de la région PDL dans le dossier

Financements :

Fin décembre 2024, Réseau Haies France a déposé une demande de subvention globale Végétal local – Label Haie et pluri-annuelle sur 3 ans.

Une réhausse de demande de subvention de +30k€ a été demandé à l'OFB sur le volet Label Haie pour travailler sur la valorisation économique et pouvoir s'investir, à minima, dans le Lifebiodiv France. Nous sommes en attente d'une validation de cette demande de subvention.

Quelle que soit l'issue de ce financement, le Bureau est favorable à donner son accord pour participer au Lifebiodiv France compte-tenu de l'enjeu stratégique qu'il constitue. Une charte d'engagement dans le projet est à signer.

Lien avec Réseau Haies PDL :

Par ailleurs, des échanges ont eu lieu avec Réseau Haies PDL et l'OFB PDL pour se tenir au courant de l'investissement possible de chacun dans le Life. Réseau Haies PDL pourrait s'investir régionalement dans le Life en tant que partenaire technique financé (il faudra répondre à un AAP) pour accompagner des opérateurs locaux dans l'expérimentation. Mais il n'y a pas de lien direct avec l'implication possible de Réseau Haies France dans le Life. Cependant des échanges réguliers entre Réseau Haies France et Réseau Haies PDL seront maintenus sur le projet Life.

Décision du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration valide l'engagement de Réseau Haies France dans le Lifebiodiv France en lien avec la demande de subvention pluriannuelle pour le Label Haie déposée auprès de l'OFB et engage les démarches administratives associées (signature de la charte).

Le niveau d'engagement de Réseau Haies France dans le projet devra être ajusté en fonction de la réponse qui sera apportée par l'OFB à la demande de subvention.

INFORMATION

1) Suite 1jeune1arbre

Un mail d'information a été transmis à tous les administrateurs en amont du conseil d'administration.

Le ministère de l'Agriculture nous a demandé de porter à connaissance au sein du Réseau Haies France, le développement de la **plateforme** <https://1jeune1arbre.beta.gouv.fr/>

- Vous pouvez y inscrire des chantiers de plantation (ou autres activités pédagogiques) qui sont réalisés avec des collégiens.
- La plateforme a pour objectif de faciliter la mise en relation « classe/opérateurs de plantation ».
- La démarche est basée sur le volontariat (pas de rémunération)
- Sont visés toutes les plantations avec l'arbre : forêt/haie/agrofo/aménagement paysager, etc

Le Réseau Haies France n'est pas partenaire de cette démarche (à ce stade), nous nous contentons de relayer l'information (ici au CA, puis dans un second temps au réseau).

Questions diverses

Retour sur le jury du Concours général agricole 2025 – par Guy Le Hénaff, membre du jury national

Les résultats sont sous embargo mais je souligne la qualité des candidats. Le choix des candidats est difficile. A tel point que l'on a proposé des coups de cœur. On ne sait pas si cela sera accepté. Les dossiers du Sud sont

plus disruptifs avec des enjeux de changement climatique. Le jury est amené à réfléchir aux différences nord – sud. Ce jury et ce concours sont très intéressants et avec des échanges positifs.

Le Président
Philippe Hirou

Le Trésorier
Stéphane Vassel